Le Conseil départemental du Pas-de-Calais recrute pour son pool de vacataires des médecins généralistes ou pédiatres ou gynécologues pour ses consultations de PMI : consultations d’enfants et/ou consultations du Centre de planification ou d’éducation familiale.

**Consultations d’enfants en PMI:**

Sous la hiérarchie du médecin chef territorial de PMI, vous exercez les missions PMI conformément à la réglementation et aux orientations du département.
Le médecin chef territorial de PMI est votre référent métier.
Une partie de votre activité peut s'exercer auprès des enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance.

* Assurer le suivi médical des enfants (de la naissance à six ans), la prévention (notamment vaccination) et le dépistage précoce des anomalies du développement, des signes de maltraitances et de handicaps.
* Elaboration de certificats médicaux notamment en rapport avec des violences.
* Participer à la collecte des données épidémiologiques.
* Connaissances des missions médico-psycho-sociales.
* Connaissances en PMI notamment en développement de l’enfant et protection de l'enfance.
* Sens du service public.

**Consultation en CPEF :**

Sous la hiérarchie du médecin directeur départemental du Centre de Planification, les missions sont les suivantes

* Assurer les consultations médicales relatives à la maîtrise de la fécondité
* La prévention, le dépistage des IST
* Suivi gynécologique de médecine générale
* Participer aux réunions de prescripteurs
* Participer à la collecte des données épidémiologiques.
* Plus précisément :
	+ Pose et retrait DIU et implant, prescription de tous les moyens de contraception qui peuvent être demandés par les usager-e-s.
	+ Elaboration de certificats médicaux notamment en rapport avec des violences.
	+ Pratique de l’IVG médicamenteuse (possibilité de formation et de tutorat en interne).
	+ Prise en compte du contexte psychosocial lors de la consultation médicale
	+ Capacité de travail en équipe pluridisciplinaire
	+ Participation à la réflexion et l’évaluation de l’activité de notre pratique d’accueil, de prévention, de prescription et de soins.

Postes  à pourvoir le plus tôt possible : 120 heures par mois maximum/ 1 séance de vacation=3h30 à 4h00. Le tarif de la vacation  (horaire):  35 euros pour les médecins vacataires généralistes et 42 euros pour les médecins vacataires spécialistes ou généralistes justifiant d’un DU ou AUEC ou Capacité.

Le candidat doit être titulaire du diplôme d'Etat de Docteur en médecine (généraliste, pédiatre ou gynécologue-obstétricien) et inscrit à l'Ordre des médecins.

Envoyer Lettre motivation+CV à :

Dr Karine Ligier Médecin Chef du Service Départemental de la Protection Maternelle et Infantile

Direction Enfance et Famille

Hôtel du Département

62018 ARRAS Cedex 09